

# DH Radio en route pour le plan fréquences 2018

■ La radio enregistre sa plus forte audience depuis sa création et confirme ses ambitions pour l'avenir.

Les premiers chiffres d'audience des radios pour 2017 sont tombés. Viva-Cité devance toujours Radio Contact et Bel RTL qui, tout en perdant des auditeurs, retrouve le trio de tête au détriment de Nostalgie.

Autre enseignement de ces chiffres, la progression croissante de DH Radio depuis deux ans. Son audience a augmenté de 500% pour désormais atteindre 100 000 auditeurs par semaine. "C'est un résultat exceptionnel, se félicite François le Hodey, l'administrateur-délégué du groupe IPM. Il s'inscrit dans une tendance constante depuis la mise en place du nouveau format de DH Radio en juin 2015." Cette grille des programmes fait la part belle à la musique et à l'information qui va droit à l'essentiel. "En rupture avec les grilles de programmes traditionnelles, elle privilégie la musique pour jeunes adultes, explique François le Hodey. DH Radio n'est pas une radio pour les jeunes comme le sont Fun ou NRJ ou une radio oldies comme Nostalgie ou Classic21. C'est un format qui n'existait pas et nous apportons à cet égard une contribution très singulière avec un programme musical pour les 30-40 ans." Un positionnement qui porte ses fruits puisque DH Radio obtient, avec Classic 21, la durée d'écoute la plus importante en Communauté française: 167 minutes.

## Candidat

Fort des chiffres encou-

rageants engranges ces deux dernières années, DH Radio se projette dans l'avenir. "Nous comptons bien être présent au Plan de fréquence 2018", annonce l'administrateur-délégué d'IPM avant d'ajouter, "avec plusieurs produits". Rappelons que c'est ce que permettra le DAB, la radio digitale, qui s'invitera dans le nouveau paysage radiophonique. "Le DAB, ce n'est en soi pas une vraie nouveauté puisqu'il s'agit toujours de radio linéaire avec un peu d'enrichissement. Ça signifie donc plus de radios et une meilleure qualité de réception. La FM et le DAB nous intéressent, mais la révolution à venir est beaucoup plus profonde."

Pour François le Hodey, le vrai défi pour le futur, c'est l'interaction avec Internet issue des progrès de la reconnaissance vocale et du développement de l'intelligence artificielle.

## Interactif

Tous les grands acteurs y travaillent. Amazon a pris une avance aux États-Unis avec son produit Echo/Alexa, Google, Apple et Microsoft arrivent aussi avec des solutions. "Nous sommes un important producteur de contenus d'informations en Communauté française, ces contenus sont de plus en plus réalisés sous forme écrite et vidéo, notre vision du proche futur, c'est la croissance de l'audio délinéarisé et interactif. Dans cette perspective, nous allons compléter notre dispositif d'information avec des contenus audio qui seront rendus disponibles via les radios broadcast et en streaming et via des capsules audio. La convergence des médias en audio est en train de s'accélérer, vous pourrez écouter votre journal parlé sur la radio, sur votre application de la DH ou de La Libre, tout comme vous pourrez vocalement demander les dernières nouvelles à votre smartphone."

La vision du ministre Marcourt

Le ministre Marcourt a préparé un avant-projet de décret pour réformer le paysage radiophonique mais le CSA a remis un avis radicalement négatif, relevant une régression du pluralisme. Pour l'administrateur-délégué du groupe IPM, "ce projet pose un vrai problème démocratique". "Nous sommes dans le paysage audiovisuel le plus concentré du monde, et le ministre Marcourt propose de supprimer les quelques garanties qui restaient pour protéger le pluralisme des acteurs. Heureusement la consultation du CSA a mis en exergue ces risques majeurs, souligne François

le Hodey. Par ailleurs, cette vision va totalement à l'encontre du cadre juridique européen qui exige des États qu'ils stimulent la concurrence. Pour mieux comprendre les enjeux, l'avant-projet de décret permettrait à un opérateur radiophonique de contrôler directement et indirectement jusqu'à quasi 70% du marché 'privé', soit hors audience RTBF, autant dire ne laisser quasi plus aucun espace pour les autres opérateurs. Nous sommes au cœur d'une révolution technologique fondamentale, la Wallonie-Bruxelles a besoin d'un cadre juridique qui, au contraire, encourage l'innovation et donc réduit l'hyperconcentration actuelle pour permettre à une pluralité d'acteurs de développer des projets."

Charles Van Dievort